

# LA GAZETTE

AUTOMNE 2016

N° 53



## Mot du Maire

Dans ce numéro : Pages

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2
En direct de la Mairie	3
Ecole	4
Comité des Fêtes	5
Association	6
Dates à retenir	8

Un grand coup de chapeau à nos associations qui œuvrent tout au long de l'année pour nous apporter distraction, pour certains du baume au cœur, et maintenir les moments conviviaux qui nous rassemblent et nous unissent. En particulier cet été pour le Comité des Fêtes et les bénévoles qui ont cette année encore mis en lumière et en musique notre village lors de la fête votive, avec une mention spéciale pour Nano, notre artificier émérite, et toute son équipe. Et bien sûr, un événement de cette qualité n'aurait pas autant de longévité sans vous tous qui y participez, ainsi qu'à toutes les manifestations qui vous sont proposées par l'ensemble de nos associations !

**MERCI À TOUS !**

Très bonne rentrée à tous nos enfants !

Votre Maire,

Céline LASCOMBES

# Conseils municipaux

## Du 4 juillet

Avenant au contrat de **location des salles au Domaine Urdy** pour informer la régie implique l'encaissement des chèques de location au moment de la signature du contrat, et non plus après la location comme actuellement. Adopté à l'unanimité.

Arrêté préfectoral autorisant le prélèvement et la distribution de l'eau pour la consommation humaine. **Les forages de Collanion** feront l'objet de travaux dans le cadre de la mise en place du périmètre de protection.

La commission d'appel d'offres pour **la station d'épuration du 3e bac à roseaux** s'est réunie le 27 juin dernier et a évalué les propositions des deux entreprises CLIER/ISTEEP (Nyons 26/ Marseille 13) et PEREIRA (Talencieux 07). Elle fait part de ses remarques, des points forts et points faibles des 2 propositions et de son avis : 4 voix pour

CLIER/ISTEEP, 0 voix pour PEREIRA et 1 abstention. Les élus se prononcent en faveur de l'entreprise CLIER/ISTEEP à 8 voix pour et 1 abstention.

Le Maire fait part du dernier conseil d'école concernant les travaux faits et à venir. Les effectifs de la rentrée prochaine 41 élèves (19 TPS à CP et 22 CE1 à CM2). Départ de la directrice-enseignante Madame KARIVENC qui a obtenu une demande de mutation. L'activité Handball, ayant donné satisfaction auprès des enfants, des parents et de la municipalité, sera reconduite, avec probablement 2 autres activités (musique et découverte du vivant). Le PEDT (projet éducatif territorial) pour la rentrée prochaine sera établi pour la demande du fond de soutien.

### Questions diverses

**Travaux Voirie** : parking de la petite salle (reste le marquage) et travaux de coupes ou reprises terminés et curages de fossés réalisés. La municipalité

veut informer que les deux parkings du domaine Urdy, publics, sont des aires de stationnements temporaires (locataires des salles, médecins, visiteurs, promeneurs...), et ne doivent pas être des lieux de « gardiennage » de véhicules de tourisme. Une demande de pose de panneaux pour « conduite au pas » entre deux corps de ferme est proposée.

**Travaux Mairie** : peinture et sol terminés, banque d'accueil modifiée dans le cadre de l'accessibilité. Reste de menus travaux électriques et la pose de la porte automatique intérieure. Retour du service administratif prévu dans la semaine.

**CCEPPG** : point fait par le Maire sur le nouvel exécutif, suite à la démission du bureau.

**Captages prioritaires** : les démarches vont être faites pour mettre en place la procédure d'étude hydrogéologique (cahier des charges, appel d'offre) en partenariat avec la DDT, la Chambre de l'Agriculture, le Département, l'Agence de l'Eau.

## Du 12 septembre

Madame le Maire rappelle le projet de réaménagement de **l'aire de jeux**.

Des devis ont été demandés : le fournisseur JPP d'un montant de 7604,51 € H.T. Ce devis comprend une table pique-nique, 2 bancs, un cendrier et 4 jeux pour enfants. Un devis a été remis par M. REVERT, maçon, pour la pose des divers éléments, pour un montant de 10 870 €H.T. Après étude de ce devis, les élus décident de supprimer un jeu, dont le montant de la pose est très élevé et deux nouveaux devis (fournitures et pose) seront à nouveau renégociés, pour une enveloppe budgétaire maxi de 10 000€HT. Le dossier complet sera envoyé au Conseil Départemental pour bénéficier de la subvention cantonale.

Madame le Maire rappelle que la commune perçoit une **redevance annuelle d'ENEDIS et d'ORANGE** pour occupation du domaine pu-

blic. Une délibération réactualisée pour chacun des deux opérateurs est nécessaire pour la Trésorerie. Accepté à l'unanimité.

**Deux activités périscolaires** sont retenues pour l'année scolaire en cours : handball et musique. Ces activités s'adressent à la tranche d'âge 6-11 ans. 2 groupes : le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30. Ces activités commenceront à partir de janvier pour l'atelier Musique (à raison de 20 séances d'1h) et avril pour le Handball (à raison de 22 séances d'1h).

Coût : handball 15 €/heure (handball club de Valréas). Musique 40 €/heure (GRIFFETTE Production, micro-entreprise). Le Maire précise que la mairie perçoit une aide de l'Etat de 50 €/enfant à condition de déposer un dossier PEDT (projet éducatif territorial) pour la demande du fond de soutien. Accepté à l'unanimité.

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et à l'allongement de la garderie du soir, **les ATSEM** ont moins de temps à consacrer au ménage.

Il est donc décidé de rajouter 4 journées pour le ménage de l'école, pendant les vacances scolaires. A compter du 01/09/2016, le temps de travail hebdomadaire annualisé des ATSEM sera de 27,53 heures. Accepté à l'unanimité.

A compter du 01/01/2017 un nouveau **régime indemnitaire** sera applicable pour les agents communaux. Celui-ci comprend l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise), prime mensuelle, et le CIA (complément indemnitaire annuel), prime annuelle. Un projet de mise en place des critères professionnels devra être soumis au préalable au comité technique départemental. Madame le Maire précise que ce nouveau régime indemnitaire n'est qu'une réorganisation du précédent régime appliqué jusqu'à présent. Les élus acceptent à l'unanimité le nouveau régime indemnitaire.

### QUESTIONS DIVERSES

**Conseil départemental** : **réfection de la route départementale à l'entrée du village jusqu'au pont. Ces travaux seront effectués la nuit.**

STEP : les travaux pour le 3<sup>ème</sup> bac à roseaux devraient commencer début octobre.

Trésorerie de Grignan : fermeture effective au 01/01/2017.

Courrier du Préfet concernant la sécurisation des écoles.

Captages prioritaires : topo réunion avec le Maire de St Maurice sur Eygues. L'étude du cahier des charges va être traitée par la commission en vue d'un appel à la concurrence pour l'étude hydrogéologique.

Forages Collanion : il convient de trou-

ver un prestataire pour effectuer les travaux dans le cadre de la mise en protection des captages.

Caserne des pompiers : fermeture effective au 01/01/2017.

## En direct de la Mairie

### État Civil

#### Décès :

M. CANALI Jean-François décédé le 31 juillet 2016

### Élections

Les élections présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai 2017 Les inscriptions aux listes électorales seront maintenues jusqu'au 30 décembre 2016.

### Route Départementale

La Départementale Valréas Nyons sera fermée les nuits de 20 h à 6 h pour renouveler les revêtements des ronds-points « Novezan », « les bouchons » ainsi que l'entrée du village.

Une déviation sera prévue du lundi 3 octobre au mercredi 5 octobre pour le rond-point de Saint Pantaléon les Vignes.

Il y aura une circulation alternée du mercredi 5 octobre au soir au vendredi 7 octobre pour le rond-point de Rousset les Vignes.

Cérémonie du 11 novembre : habitants, sapeurs-pompiers et enfants, et leur directrice d'école, sont conviés à assister à la cérémonie du Souvenir de l'Armistice du 11 novembre 1918 à 11 h 30 , rassemblement place de la Mairie et départ en cortège pour la place du monument aux Morts. 11 h 45 cérémonie du souvenir. 12 h Vin d'honneur servi à la caserne des sapeurs pompiers.

## « Les Sénioriales »

*La copropriété des Sénioriales de Saint Pantaléon les Vignes vous informe qu'elle*

**fête son 10ème anniversaire.**

Vous êtes conviés

**Le jeudi 6 octobre 2016 de 10 h à 18 h et le vendredi 7 octobre 2016 de 10 h à 12 h**

afin de découvrir le concept « Les Sénioriales ». À cette occasion une collation vous sera offerte.



**Recherche animatrice** pour la résidence « les Sénioriales » de Saint Pantaléon les Vignes

- brevet ou diplôme d'Etat niveau 4 ; Maîtrise informatique, permis B, habiter à proximité du poste
- CDI 25h/semaine
- Envoyer L.M. + C.V. au cabinet GESTISSIMMO

65 Cours du Berteuil  
BP 31  
84601 VALREAS

## L'agence Postale et le Dépôt de Pains

**Aucune fermeture n'est prévue pour ce 4ème trimestre**

Pensez que l'Agence Postale ferme à 11 h 30 et que vos colis à expédier ne sont plus pris au-delà de cet horaire.

Le prix du timbre augmente au 1er janvier 2017.

## Accueil de loisirs « la boîte à malices »

Vacances d'automne 2016

Du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre inclus

Groupe scolaire Emile Loubet à Grignan Inscription préalable obligatoires,



L'école, rentrée 2016/2017



C'est enfin la rentrée pour tous ces petits et grands ! Ils sont 42 cette année à avoir été accueillis, avec leurs parents, par la nouvelle directrice, Virginie Saclier (en haut à gauche), ainsi que par Catherine Muzas (en haut à droite), que la plupart des élèves connaissent déjà. Cette dernière sera l'institutrice des élèves en classe de Maternelles : 3 TPS, 3 PS, 4 MS, 5 GS, 3 CP ; tandis que Madame Saclier enseignera aux élèves en classe Élémentaire et Moyen : 6 CE1, 9 CE2, 3 CM1, 6 CM2. La directrice sera secondée par Véronique Joly, (en haut à la gauche de madame Muzas), EVS, et les ATSEM, Christine Bonfils, (en haut au milieu), pour sa 30<sup>è</sup> année au sein de cette école, et Lucile Eydoux, seront aux petits soins des Maternelles. Nous leur souhaitons à tous une très belle année !



Mme Saclier virginie,  
Directrice de l'école



Christine BONFILS, la doyenne des « ATSEM » de notre école primaire, fête sa trentième année aux services des enseignantes, des bobos des plus petits, des secrets des plus grands élèves.....

Christine accompagne maintenant pour certains la deuxième génération. Elle est toujours autant attentionnée et attendrie par ses bouts de choux.

Nous te souhaitons une bonne continuation au sein de cette école qui n'a plus de secret pour toi et que tu trouves encore longtemps le plaisir de choyer et de papoter avec tout ce petit monde.

## Comité des fêtes

Des remerciements unanimes des organisateurs du Comité, à l'occasion de la fête votive réussie de ces 23-24 juillet, pour tous les bénévoles et ses membres, et aux participants.



Toujours beaucoup de succès pour la préparation du jambon à la broche dont sont aux commandes Fred, Romain et surtout Nano !! Pour le président du Comité des Fêtes, Frédéric Bayet, on ne change pas une équipe qui gagne !! Sauf que cette année revêt un caractère quelque peu spécial, Nano a endossé son dernier tablier de cuisinier ! Nano et son épouse

Françoise ont depuis de très nombreuses années donné sans compter au sein de l'équipe contribuant à la réussite de toutes les activités proposées, dont le vide-grenier du 1er mai, la fête de la Musique, la fête votive. Ils repartent dans leur Bourgogne natale, mais reviendront sans aucun doute au village pour profiter pleinement de ces belles manifestations ! Une ovation leur a été adressée pour toutes ces années au sein du Comité !



Les membres du Comité à la manœuvre pour satisfaire les 180 convives qui sont venus prendre part à cette fête conviviale, malgré la pluie, qui aura joué avec les nerfs de tous, mais qui n'aura pas eu le mot de la fin !

Des remerciements également aux participants, d'ici ou d'ailleurs, et notamment aux St-Pantaléonais, qui se sont mobilisés derrière le Comité, malgré les aléas climatiques de samedi soir !!

Le groupe L Danse, composé d'Angèle, Cassidy et Laurie, ont offert aux spectateurs 3 prestations, toutes aussi élégantes qu'athlétiques ! Ensuite samedi l'orchestre Song Family et dimanche le DJ Profiler ont fait danser les convives sur une large palette de musiques, au

grand plaisir des spectateurs. Les concours de boules, de dessins, la balade en calèche avec Hypotrac, la soupe au pistou entre autre d'Ath'able, dimanche, ou encore le tournoi de foot ont remporté un franc succès également dont ont participé l'équipe de parents et leurs enfants de l'association Le Sou de l'Ecole. Grand succès encore cette année aux dires de tous pour le feu d'artifice...de Nano !! Avant cela, le Comité et la municipalité ont souhaité qu'une minute d'applaudissements soit faite avec l'ensemble des spectateurs pour exprimer le soutien de tous à la mémoire des victimes des attentats de Nice le 14 juillet dernier.



## Les Amis d'Urdu

### La Rentrée des Amis d'Urdu

Les Amis d'Urdu ont fait leur rentrée avec un véritable feu d'artifice de musique rock ce week-end à St Pantaléon. Dans la grande salle du Château, à l'acoustique irréprochable, en proposant le Groupe BENGAL pour le prix de DEUX, la jeune association ne pensait pas allumer autant de feux devant un public venu en famille. Renversé de bonheur simple, balayé par l'ampleur de cette musique conquérante, le public a été progressivement séduit. Du hard métal et ses costumes coloniaux somptueux aux textes plus ajustés sur des musiques déchirantes aux sonorités improbables, les deux ensembles ont donné une image chaleureuse, originale, envoûtante et moderne du rock du 3<sup>ème</sup> millénaire. Coup de chapeau aux bénévoles...Elana, Marine, Pascale, Yolande, Thierry, Marie-Pierre et Paul, exemplaires et efficaces, merci à Ousmane pour sa présence hautement dissuasive, aux participants et à la famille de Yamani pour ses réalisations culinaires et à tous pour leur fidélité aux valeurs de notre Association. Grand merci aux musiciens et leur leader Olivier à la fois auteur, compositeur et interprète de talent dont l'humanisme n'est plus à démontrer. Le prochain rendez vous en musique reste un secret...en revanche, les Amis d'Urdu vous invitent à leur premier « vide-grenier de Noël » les 26 et 27 Novembre 2016 au Domaine Urdu (précisions sur les conditions ultérieurement sur l'affiche).



### JOURNEES DU PATRIMOINE A ST PANTALEON

Avec le concours du Syndicat d'Initiative de Grignan et des Amis d'Urdu, comme en 2015, les Journées du Patrimoine ont permis d'accueillir une dizaine d'amoureux des beaux villages dont St Pantaléon. Cette année, avec l'aimable autorisation de Céline Lascombes, Maire de la commune, c'est une visite guidée du Château d'Urdu, avec notamment la Salle des Mariages, le Salon des Tapisseries, rares pièces sécurisées de cet ensemble architectural remarquable, qui a charmé nos invités. Après avoir visionné un montage audiovisuel réalisé par Elana Serves (10ans), qui lui valurent les applaudissements chaleureux des visiteurs, sur les merveilles du Temps Passé et préservées jusqu'à nous, une visite plus rapide du Parc Romantique suscita de nombreuses questions sur les bassins et les espèces originales qu'il renferme encore.

Après un déplacement véhiculé vers le cœur du village, c'est l'histoire de plusieurs générations qui surgit de chaque maison, au coin du lavoir, à l'ombre de l'église, en passant par la fontaine généreuse et l'Ancienne demeure des Ancêtres de la famille Barthélémy où dans la pierre est gravé pour l'éternité le symbole du Maréchal Ferrant...

Rendez vous est pris pour une suite à cette série inépuisable d'anecdotes et de secrets de notre Patrimoine.

Paul Serves

## L'AICA « la Garenne »

### Les manifestations de l'AICA La Garenne

#### Saint Pantaléon-Rousset Les Vignes vous proposent :

- Le repas de l'AICA se tiendra le dimanche 5 mars 2017 à midi au domaine Urdu (grande salle). Le repas est de 22 euros/personne.
- Le repas des têtes aura lieu le dimanche 16 avril 2017 à midi au domaine Urdu (petite salle). Cette manifestation est réservée uniquement aux chasseurs de grands gibiers pour un prix de 10 euros/personne.
- Le repas sanglier se déroulera le dimanche 4 juin 2017 à midi chez la famille GIGONDAN Raymond, les Marcel à Rousset Les Vignes. Le repas est réservé aux chasseurs de grands gibiers et leurs invités. Le prix est de 22 euros/personne.



#### Pour les réservations, prenez attache auprès de :

Monsieur Alexandre SIGNORET (Saint Pantaléon Les Vignes) au 06/62/63/50/16.

Monsieur Roger DEMICHELIS (Rousset Les Vignes) au 06/87/65/85/22.



**Samedi 10 décembre 2016**

**à partir 14 h 30** (les plus petits peuvent être présents après la sieste)

On va bien rire

*Houhou .... Les enfants,  
on vous attend  
pour le goûter de Noël !!*

*On commencera l'après midi par des activités (tenue légère et chaussettes),  
Suivront la photo avec le Père Noël et le goûter.....*



*Les parents et grands-parents sont invités et conviés à la confection du gâteau  
(seulement pour 4 personnes) ;*

**Inscription est OBLIGATOIRE**  
**avant le 5 décembre 2016 à la Mairie ou à l'Agence Postale.**



## *Repas des Villageois*

*Vous êtes conviés à participer au repas qui  
se déroulera dans la grande salle du domaine Urdy à midi*

**le dimanche 15 janvier 2017**

*pour une journée de convivialité entre voisins, amis et famille. La  
préparation du repas sera confié à Magali de l'Auberge,*

*l'apéritif sera offert par la municipalité suivi des vœux du Maire,*

*Les réservations se font à la mairie jusqu'au 4 janvier 2017, prix  
du repas 22 € tout compris, enfant de -12 ans offert.*

**Le repas sera offert à nos Aînés de + 70 ans et inscrits sur les listes  
électorales de l'année.**

## Dates à retenir d'automne

- 6 et 7 octobre Invitation découverte « les Sénioriales »
- 20 octobre au 2 novembre Accueil de loisirs « la boîte à malices »
- 11 novembre 11 h 30 cérémonie RDV place de la mairie
- 26 et 27 novembre Vide grenier de Noël grande salle du Domaine Urdy
- 10 décembre Goûter de Noël
- 15 janvier 2017 Repas des villageois

### Goûter de Noël du samedi 10 décembre 2016

FAMILLE : .....

Nombre d'adultes .....Nombre d'enfants .....

Confection d'un goûter .....

### Repas des villageois du dimanche 15 janvier 2017

FAMILLE : .....

Nombre d'adultes offerts : .....

Nombre d'adultes payants : .....

Enfants de moins de 12 ans : .....



*La Mairie a fait peau neuve et l'accès Handicapé est fini ainsi que le grand tableau de M. Mallet qui a repris sa place au sein de la pièce.*

*Le livre « les Barthoumieu de Sant-Pantaly » de P-A Barthélemy est toujours disponible en Maire.*

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES Responsable de la rédaction : Françoise FELIX

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP